

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

**DELIBERATION N° 03-2021
SOLLICITATION DE LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE ET DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR
GARONNE DANS LE CADRE DE DEMANDES
DE SUBVENTIONS**

Le mercredi 27 janvier 2021 à 16h, le comité syndical s'est réuni à la maison des lacs à LONS, sous la présidence de Michel CAPERAN.

Date de la convocation : 21 janvier 2021

Etaient présents (22 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES	CAPERAN	Michel	Titulaire
	DENAX	Jean-Marc	Titulaire
	DUDRET	Victor	Titulaire
	MARQUE	Bernard	Titulaire
	PEDEFLOUS	Roger	Titulaire
	VERDIER	Yves	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ-ORTHEZ	ARRIAU	Philippe	Titulaire
	BIROU	Daniel	Titulaire
	CLAVE	Jacques	Suppléant
	DUCOS	Gérard	Titulaire
	LAURIO	Michel	Titulaire
	LEVEQUE	Gilles	Titulaire
	POUTIS	Henri	Suppléant
	TOULOUSE	Jérôme	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	BOURDAA	Bruno	Titulaire
	CAPERET	Alain	Titulaire
	LAFFITTE	Jean-Jacques	Titulaire

	VIGNAU	Hubert	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NORD-EST BEARN	MASSIGNAN	Bernard	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT BEARN	HONDET	Henri	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BEARN DES GAVES	LALANNE	Patrice	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS	DUPONT	Bernard	Titulaire

Etaient excusés et avaient donné pouvoir (4 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ-ORTHEZ	GENNEVOIS	Anne-Lise	Titulaire
	SENSEBE	Jean-Jacques	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	CASTAIGNAU	Serge	Titulaire
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES LOURDES PYRENEES	BEGORRE	Marc	Titulaire

Etaient absents ou excusés (8 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES	BERNOS	Michel	Titulaire
	CAZENAVE	Jérôme	Titulaire
	LARRIEU	Didier	Titulaire
	MORLAS	Claude	Titulaire
	POURTAU	Xavier	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ-ORTHEZ	LABOURDETTE	Michel	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	CAZET	Michel	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NORD-EST BEARN	SOUSBIELLE	Henri	Titulaire

Assistaient également à la réunion : Luc BERNIGOLLE – Technicien eau et milieux aquatiques, Anaïs BOUTIN – Animatrice prévention des inondations, Eric LOUSTAU – Ingénieur eau et milieux aquatiques, Henri PELLIZZARO – Directeur, Loïcia PRAT – Assistante administrative, Maxime PRAT – Technicien GeMAPI, Laureen VILLOT – Responsable administratif et financier, personnel du SMBGP.

Secrétaire de séance (conformément à l'article L.2121-15 du CGCT) : Monsieur Roger PEDEFLOUS

Objet : Sollicitation de la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de demandes de subventions

Le Président indique au comité syndical que conformément à la délégation que ce dernier lui a donnée, il va solliciter la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne pour l'octroi de subventions concernant différentes opérations :

- définition du plan pluriannuel de gestion des cours d'eau et montage du dossier de DIG des bassins versants Beez-Ouzom,
- définition du plan pluriannuel de gestion des cours d'eau et montage du dossier de DIG des bassins versants aval rive gauche et aval rive droite,
- programme 2021 de gestion du gave de Pau (restauration végétale, gestion d'atterrissements, ouverture de chenaux, enlèvement d'embâcles, reconnexion d'annexes hydrauliques, etc.)
- programme de gestion 2021 de l'Ousse, du Beez et de l'Ouzom, de la Baïse et du Luzoué, de l'Agle et de l'Aulouze, du Clamondé du Geüle et de l'Henx, de la Juscle et de l'Hies, ainsi que d'autres affluents sous DIG Warsmann (enlèvement d'embâcles, restauration végétale et gestion de la végétation en fond de lit)

Il explique que dans ce cadre, la Région sollicite une délibération du comité syndical identifiant précisément les projets et les plans de financement correspondants.

Par conséquent, le Président demande au comité de bien vouloir délibérer en ce sens.

Le comité syndical, après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le lancement par le Syndicat des opérations susvisées,

CONFIRME la délégation donnée au Président pour déposer des dossiers de demandes de subventions,

APPROUVE les plans de financement tels que présentés ci-dessous :

TABLEAU RECAPITULATIF OPERATIONS ET PLANS DE FINANCEMENT PREVISIONNELS					
Type d'opération	Montant HT	Montant TTC	Organisme sollicité	Taux	Montant
PPG Beez-Ouzom	75 000,00 €	90 000,00 €	AEAG	50% du TTC	45 000,00 €
			CRNA	20% du TTC	18 000,00 €
Total subventions PPG Beez-Ouzom					63 000,00 €
Total autofinancement PPG Beez-Ouzom					27 000,00 €
Total					90 000,00 €
PPG aval rive gauche – aval rive droite	50 000,00 €	60 000,00 €	AEAG	50% du TTC	30 000,00 €
			CRNA	20% du TTC	12 000,00 €
Total subventions PPG aval rive gauche – aval rive droite					42 000,00 €
Total autofinancement PPG aval rive gauche – aval rive droite					18 000,00 €
Total					60 000,00 €
Prog. 2021 de gestion du gave de Pau	333 333,33 €	400 000,00 €	AEAG	50% du TTC	200 000,00 €
			CRNA	20% du TTC	80 000,00 €
Total subventions prog. 2021 de gestion du gave de Pau					280 000,00 €
Total autofinancement prog. 2021 de gestion du gave de Pau					120 000,00 €
Total					400 000,00 €
Programme 2021 de gestion du bassin de l'Ousse	33 333,33 €	40 000,00 €	AEAG	50% du TTC	20 000,00 €
			CRNA	20% du TTC	8 000,00 €
Total subventions prog. 2021 de gestion du bassin de l'Ousse					28 000,00 €
Total autofinancement prog. 2021 de gestion du bassin de l'Ousse					12 000,00 €
Total					40 000,00 €
Programme 2021 de gestion des bassins Beez-Ouzom	8 333,33 €	10 000,00 €	AEAG	50% du TTC	5 000,00 €
			CRNA	20% du TTC	2 000,00 €
Total subventions programme 2021 de gestion des bassins Beez-Ouzom					7 000,00 €
Total autofinancement programme 2021 de gestion des bassins Beez-Ouzom					3 000,00 €
Total					10 000,00 €
Programme 2021 de gestion des bassins Baise et Luzoué	20 833,33 €	25 000,00 €	AEAG	50% du TTC	12 500,00 €
			CRNA	20% du TTC	5 000,00 €
Total subventions programme 2021 de gestion des bassins Baise et Luzoué					17 500,00 €
Total autofinancement programme 2021 de gestion des bassins Baise et Luzoué					7 500,00 €

Total					25 000,00 €
Programme année 1 DIG Agle-Aulouze	66 666,66 €	80 000,00 €	AEAG	50% du TTC	40 000,00 €
			CRNA	20% du TTC	16 000,00 €
Total subventions programme 2021 de gestion des bassins Agle-Aulouze					56 000,00 €
Total autofinancement programme 2021 de gestion des bassins Agle-Aulouze					24 000,00 €
Total					80 000,00 €
Programme 2021 de gestion du Saubagnac	16 666,66 €	20 000,00 €	AEAG	50% du TTC	10 000,00 €
			CRNA	20% du TTC	4 000,00 €
Total subventions programme 2021 de gestion du Saubagnac					14 000,00 €
Total autofinancement programme 2021 de gestion du Saubagnac					6 000,00 €
Total					20 000,00 €
Programme gestion année 5 DIG Juscle- Hies	29 166,66 €	35 000,00 €	AEAG	50% du TTC	17 500,00 €
			CRNA	20% du TTC	7 000,00 €
Total subventions programme gestion année 5 DIG Juscle-Hies					24 500,00 €
Total autofinancement programme gestion année 5 DIG Juscle-Hies					10 500,00 €
Total					35 000,00 €
Programme 2021 de gestion des bassins Clamondé- Geule-Henx	12 500,00 €	15 000,00 €	AEAG	50% du TTC	7 500,00 €
			CRNA	20% du TTC	3 000,00 €
Total subventions programme 2021 de gestion des bassins Clamondé-Geule-Henx					10 500,00 €
Total autofinancement programme 2021 de gestion des bassins Clamondé-Geule-Henx					4 500,00 €
Total					15 000,00 €
Total travaux TTC					775 000,00 €
Total subventions AEAG					387 500,00 €
Total subventions CRNA					155 000,00 €
Total autofinancement					232 500,00 €

Ainsi fait et délibéré
Les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le Président



Syndicat Mixte du Bassin du
GAVE DE PAU

Michel CAPERAN